MINISTÈRE
DES TRANSPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

dgac direction générale de l'Aviation civile
DSAC



Examen complémentaire « OPEN A2 »

Guide du candidat

Édition 1
Version 1.3
10 février 2026

HISTORIQUE DES RÉVISIONS			
Edition et version	**Date**	**Pages affectées**	**Objet**
Ed.1 v.1	*02/10/2023*	*Toutes*	*Création*
Ed.1 v.1.1	*15/10/2023*	*7, 8, 18, 21*	*Précisions sur le démarrage automatique de l'examen après la dernière vérification de l'environnement de travail ;* *Ajout d'une précision sur les consignes à respecter concernant l'environnement de travail (vide de tout téléphone, tablette, ordinateur, document) ;* *Modification de l'adresse mail à utiliser pour demander les exonérations de paiement et joindre les justificatifs*
Ed.1 v.1.2	*24/05/2024*	*7, 8, 9, 10, 11, 14, 18*	*Précisions sur le passage de l'examen en ligne, de l'examen en centre et sur les exonérations.*
Ed.1 v.1.3	*10/02/2026*	*8* *16* *20*	*Précisions sur l'examen ;* *Suppression de la phrase permettant un autre paiement que par PayFip ;* *FAQ : ajout du point 2 relative à la facturation.*

Pour tout commentaire ou suggestion à propos de ce guide, veuillez contacter la DSAC à l'adresse courriel :

dsac-formation-telepilote-bf@aviation-civile.gouv.fr

Contenu

Contenu 3
1. L'examen complémentaire OPEN A2 en bref 4
2. Qu'est-ce que l'examen complémentaire « OPEN A2 » ? 5
2.1. Qui peut passer l'examen OPEN A2 ? 5
2.2. En quoi consiste l'examen complémentaire OPEN A2 ? 6
3. Comment se passe l'examen ? 7
3.1. L'examen en ligne 7
3.2. L'examen en centre 11
4. Comment s'inscrire à l'examen ? 12
4.1. La vérification d'identité : une étape clé ! 12
1. L'utilisation de FranceConnect 14
2. La déclaration sur l'honneur 14
4.2. Inscription à l'examen 14
5. Foire Aux Questions 18
ANNEXE : Synthèse des démarches 21

1. L'examen complémentaire OPEN A2 en bref

L'examen complémentaire « OPEN A2 » est l'examen théorique qui permet aux télépilotes d'obtenir un titre leur permettant d'exploiter un aéronef sans équipage à bord dans la catégorie Ouverte A2 : le Brevet d'Aptitude de Pilote à Distance (BAPD).

L'examen complémentaire OPEN A2 consiste en un questionnaire à choix multiple de **30 questions et d'une durée d'une heure** portant sur les **trois thèmes** suivants :

- La météorologie,
- Les performances de vol des UAS,
- Les mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques au sol.

L'examen est réussi lorsque le candidat donne au moins **75% de bonnes réponses (soit 7 erreurs au maximum)**.

Le BAPD est un titre européen reconnu dans tous les pays appliquant la réglementation européenne de l'EASA[1]. À ce titre, il peut être obtenu en France comme dans les autres États qui appliquent la réglementation européenne.

Le BAPD permet de voler dans toutes les sous-catégories de la catégorie Ouverte OPEN.A1/A2/A3, sous réserve naturellement de respecter les autres exigences applicables (type d'UAS, restrictions d'espace aérien, etc.).

En France, les modalités de passage de l'examen sont nouvelles et différentes de celles pratiquées dans les salles d'examen (Océane) de la DGAC pour le Certificat d'Aptitude Théorique aux fonctions de Télépilote (CATT).

L'examen complémentaire OPEN A2 est un examen payant[2] (30 €) qui peut se passer selon deux possibilités :

- **En ligne et à distance** avec une surveillance en temps réel et différé,
  ou
- **Sur site dans un centre d'examen (hors centres DGAC)**.

Dans les deux cas, l'outil utilisé est le même et les démarches se font en ligne depuis le portail AlphaTango.

Une fois obtenu, le BAPD est valide **5 ans**.



[1] Il s'agit de tous les Etats Membres de l'Union Européenne ainsi que la Norvège, la Finlande, le Lichtenstein et la Suisse.

[2] Les candidats en recherche d'emploi peuvent être exonérés du paiement de l'examen sur présentation de justificatif. Voir section 5. Foire Aux Questions

2. Qu'est-ce que l'examen complémentaire « OPEN A2 » ?

L'examen complémentaire « OPEN A2 » est l'examen théorique qui vous permet d'obtenir un titre règlementaire nécessaire à l'exploitation d'un aéronef sans équipage à bord dans la catégorie Ouverte A2 : le Brevet d'Aptitude de Pilote à Distance (BAPD)[3].

Le BAPD est un titre européen reconnu dans tous les pays appliquant la réglementation européenne de l'EASA[4]. A ce titre, vous pouvez l'obtenir en France comme dans les autres Etats qui appliquent la règlementation européenne.

Le BAPD permet de voler dans toutes les sous-catégories de la catégorie Ouverte OPEN.A1/A2/A3, sous réserve naturellement de respecter les autres exigences applicables (type d'UAS, restrictions d'espace aérien, etc.).

Attention : le BAPD ne permet pas de voler selon les scénarios standard nationaux et européens.

2.1. Qui peut passer l'examen OPEN A2 ?

Pour obtenir le BAPD, vous devez :

- Être âgé de 14 ans au moins,
- Disposer d'un compte sur le portail AlphaTango,
- **Être titulaire d'une attestation valide de réussite à la formation en ligne « OPEN A1/A3 »,**
- Suivre une auto-formation pratique (dans les conditions de la catégorie Ouverte A3),
- Réussir l'examen complémentaire « OPEN A2 ».

L'examen complémentaire OPEN A2 est ainsi réservé aux télépilotes **déjà titulaires de l'attestation de réussite à la formation en ligne « OPEN A1/A3 »** :


MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS

Direction générale de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'aviation civile

dgac DSAC

A1/A3 SOUS CATÉGORIE OUVERTE

A1/A3 OPEN SUB CATEGORY

Attestation de réussite à l'examen en ligne pour exercer les fonctions de télépilote dans les sous-catégories ouvertes A1 et A3
Proof of completion of the online exam for UAS operations in the open sub-categories A1 and A3

Nom / *Last name* Nom

Prénom / *First name* Prénom

Numéro de télépilote / *Remote pilot identifier* FRA-RP-123456789ABC

Date de fin de validité / *Expiration date* JJ/MM/AAAA

Note : si le titulaire du présent certificat détient également un certificat de réussite à l'examen pour la catégorie ouverte A2, la date de fin de validité de ce dernier, s'il est ultérieure, s'applique également au présent certificat
Note : if the holder of this certificate also holds a current A2 certificate, then the expiration date of the A2 certificate supersedes the expiration date above

Attestation générée le / *Issued on* JJ/MM/AAAA

50 rue Henry Farman 75720 Paris CEDEX 15

FRA

EASA European Union Aviation Safety Agency

[3] Voir la partie UAS.OPEN.030 du règlement d'exécution (UE) 2019/947

[4] Il s'agit de tous les États Membres de l'Union Européenne ainsi que la Norvège, la Finlande, le Lichtenstein et la Suisse.

2.2. En quoi consiste l'examen complémentaire OPEN A2 ?

L'examen complémentaire OPEN A2 consiste en un questionnaire à choix multiple de **30 questions** portant sur les **trois thèmes** suivants :

- La météorologie ;
- Les performances de vol des UAS ;
- Les mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques au sol.

La durée maximale de l'examen est **d'une heure**. Pour réussir l'examen, vous devez fournir au moins 75% de bonnes réponses[5], soit faire **strictement moins de 8 fautes**.

Une fois réussi, vous pourrez télécharger votre BAPD depuis l'onglet « Mes titres de télépilote » du portail AlphaTango. Le brevet est valable **5 ans**.

À l'issue de cette période de validité, et dans l'attente de la définition, au niveau européen, d'éventuelles conditions de prorogation, il est nécessaire, pour renouveler un BAPD, de suivre à nouveau la formation en ligne « OPEN.A1/A3 » et de réussir à nouveau l'examen complémentaire OPEN A2.

[5] Soit 23 bonnes réponses

3. Comment se passe l'examen ?

Les modalités de déroulement de l'examen varient légèrement selon la formule choisie. Dans les deux cas l'outil informatique *TestWe* est identique. La différence réside dans l'accès au questionnaire et dans la surveillance (voir plus bas).

Quel que soit le mode de passage de l'examen, vous devrez vous acquitter de trente euros correspondant au coût de l'examen[6]. Le paiement se fait en ligne lors de l'inscription sur le portail AlphaTango (voir « Comment s'inscrire à l'examen ?»).

Vous disposez d'une heure pour terminer le questionnaire. À tout moment vous pouvez revenir en arrière ou sauter une question. L'examen est terminé soit lorsque vous arrivez au bout du temps imparti (les réponses sont alors automatiquement validées et envoyées) soit lorsque vous validez l'ensemble du questionnaire à l'issue de la dernière question et cliquez sur « valider votre épreuve » avant la fin du temps imparti[7].

Pendant l'épreuve, tous les documents, sous format papier ou électronique, sont interdits et il n'est pas permis de prendre des notes. Rassurez-vous, les questions ne nécessitent pas de faire des calculs ou des schémas.

3.1. L'examen en ligne

L'examen en ligne recourt à une surveillance à distance. Cette dernière est triple :

- Avant de commencer l'examen, l'outil vous demandera :
    - De tester le bon fonctionnement du microphone et de votre caméra (elle doit avoir une définition suffisante pour ne pas rendre une photo d'identité floue ou illisible, motif de rejet. L'objectif doit être propre et en tant que de besoin, vérifier le paramétrage de la luminosité, du contraste, de la saturation…),
    - De photographier votre visage et votre pièce d'identité [en cours de validité] avec votre webcam (elle doit être proche de l'objectif ; attention au contrejour ; bien vérifier la lisibilité de la photo de la pièce d'identité avant de valider. Vous pouvez la refaire autant de fois que vous voulez. Vous pouvez l'agrandir en cliquant dessus). Attention au passeport dont le papier spécial renvoie des reflets à la lumière. La pièce d'identité doit être écrite en caractères latins et listée dans Consultez la liste des pièces d'identité acceptées par les centres d'examens),
    - De filmer vos oreilles qui doivent être dégagées -> pas d'écouteurs ni de casque, ni de casquette/bonnet etc. cachant les oreilles,
    - De filmer votre environnement (en allant pas trop vite car les caméra peuvent-être de médiocre qualité d'images) :
        - La pièce en réalisant un 360° avec la caméra de votre ordinateur (ne pas oublier la partie face à vous, y compris si c'est un mur) ; si vous passez avec votre caméra au-dessus de votre bureau, celui-ci doit être conforme avec ce qui est indiqué ci-dessous.
        - Le bureau/la table **sur lequel est posé l'ordinateur doit être vide de tout support, livre, téléphone, tablette, autre ordinateur, objets variés etc. y compris les étagères attenantes à ce bureau. Le bureau/la table doit être filmé dessus et dessous.**

[6] Les candidats en recherche d'emploi sont exonérés de ce paiement.

[7] Il vous est alors demandé de saisir un code simple pour éviter tout envoi non volontaire de la copie avant la fin de l'examen.

- Surveillance : votre caméra doit être focalisée sur a minima vos épaules et votre visage (attention à la centralisation car certaines vidéos montrent des visages trop proches et tronqués).
- La caméra et le microphone de votre ordinateur sont enregistrés en continu pendant l'épreuve. Un algorithme identifie les séquences pendant lesquelles une activité anormale est détectée (par exemple : voix ou présence d'une deuxième personne dans le champ de la caméra).
- Aucun autre écran que celui sur lequel vous passez l'examen ne devra être allumé.
- Vous devez désactiver l'antivirus, le pare-feu et/ou le VPN ou d'autres applications de protection éventuelles. En effet ils empêchent le logiciel TestWe de fonctionner correctement et donc peuvent provoquer des refus (absence d'enregistrement audio par exemple).
- L'examen comprend 4 parties :
    - La vérification de l'identité et la présence de la photographie du candidat,
    - La vérification de l'environnement (oreille, pièce et bureau),
    - La vérification de la surveillance de l'examen,
    - L'examen théorique proprement dit.

  Un échec a au moins une seule de ces 4 parties entraine un échec de la totalité de l'examen.
- Un surveillant à distance reçoit **en temps différé après l'examen** l'identité, l'environnement et les images et le son de la surveillance pour effectuer des levers de doutes. En fonction de ce lever de doute, un échec à l'examen peut être prononcé.
- Vous devez avoir une tenue décente.

Pour passer l'examen en ligne, il convient donc de disposer de matériels compatibles et d'une pièce isolée et au calme.

En outre, pour éviter des conflits de matériels, il est recommandé de n'utiliser qu'une seule webcam (celle intégrée à votre ordinateur si celui-ci en est équipé).

Configuration minimale requise :

- **Système d'exploitation minimal :**
    - **Mac OS 10.13, ou**
    - **Windows 10, ou**
    - **Linux Ubuntu**
- **4 GB de RAM (8 GB recommandés),**
- **1 Gb d'espace libre,**
- **1 webcam [une résolution de 720p ou plus est recommandée] pouvant ponctuellement filmer l'environnement du candidat ; ainsi que de le prendre en photo pour la vérification de l'identité,**
- **1 microphone.**

Vous devez disposer des droits d'administrateur système de l'ordinateur

Durant tout l'examen, il est indispensable de respecter les consignes suivantes :

- ne pas parler, discuter ou interagir avec une autre personne (être seul dans la pièce),
- ne pas utiliser d'écouteurs, de casquette/bonnet/chapeau cachant les oreilles,
- respecter et faire respecter le silence durant l'examen,
- ne pas consulter d'autres documents (papier ou électronique),
- ne pas utiliser d'autres appareils électroniques,
- ne pas utiliser d'autres applications sur tout support,
- ne pas se lever, s'absenter de la webcam ou quitter la pièce dans laquelle vous passez l'examen,

- maintenir exclusivement l'attention sur l'examen en cours,
- maintenir un espace de travail vide de tout support documentaire, téléphone, tablette, etc. à l'exception de la souris, de sa carte d'identité ou passeport et d'un chargeur de batterie,
- de manière générale, éviter tout comportement qui pourrait être confondu avec une tentative de fraude.

Le non-respect de ces conditions entraînera un échec de l'examen, que la fraude soit constituée ou non, et quels que soient vos résultats au questionnaire.

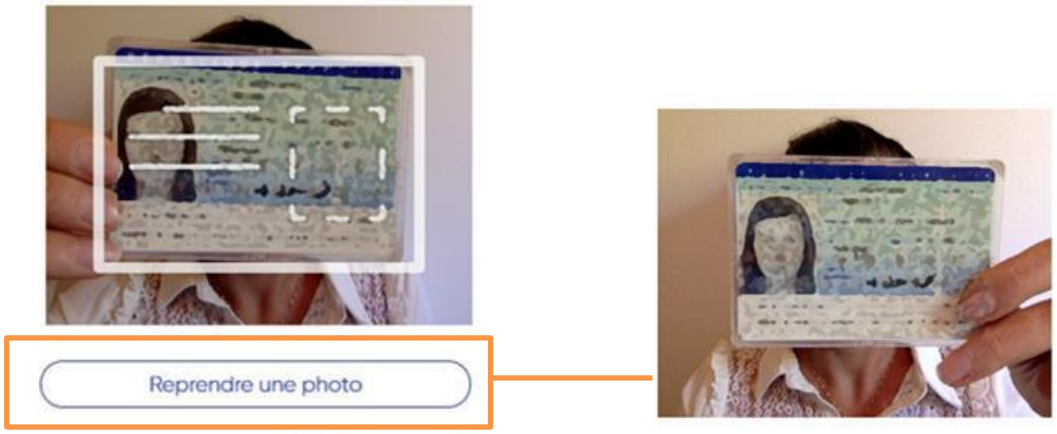
Attention, une fois les vérifications initiales terminées concernant votre environnement de travail, l'examen commence automatiquement après 5 secondes (un décompte s'affichera à l'écran).

Pendant l'épreuve, l'outil d'examen interdit l'ouverture de toute application tierce (éditeur de texte, navigateur web, machine virtuelle…) ainsi que la connexion d'accessoires USB et d'un deuxième écran.

S'il ne vous est pas possible de respecter ou de faire respecter ces conditions durant l'examen, il vous est vivement recommandé de vous rendre dans un centre d'examen (voir §3.2).

En résumé :

Identité : vérifier la photo prise afin de s'assurer qu'elle est lisible (attention à la distance de prise, à avoir un objectif propre, au reflet de lumière (passeport) etc..). Si vous ne la jugez pas assez nette vous avez toujours la possibilité de la reprendre. Vous pouvez l'agrandir en cliquant dessus pour le vérifier.



Pièce : faire un 360° complet, y compris la partie face à vous ; même si c'est un mur. Si la qualité de votre webcam est moyenne, n'allez pas trop vite.

Bureau : doit être vide dessus et dessous, y compris si votre bureau est muni d'étagères ou d'un retour sur le côté. Point d'attention : pas de téléphone !



Présence : Ne vous levez pas et/ou ne partez pas de la pièce pendant l'examen.



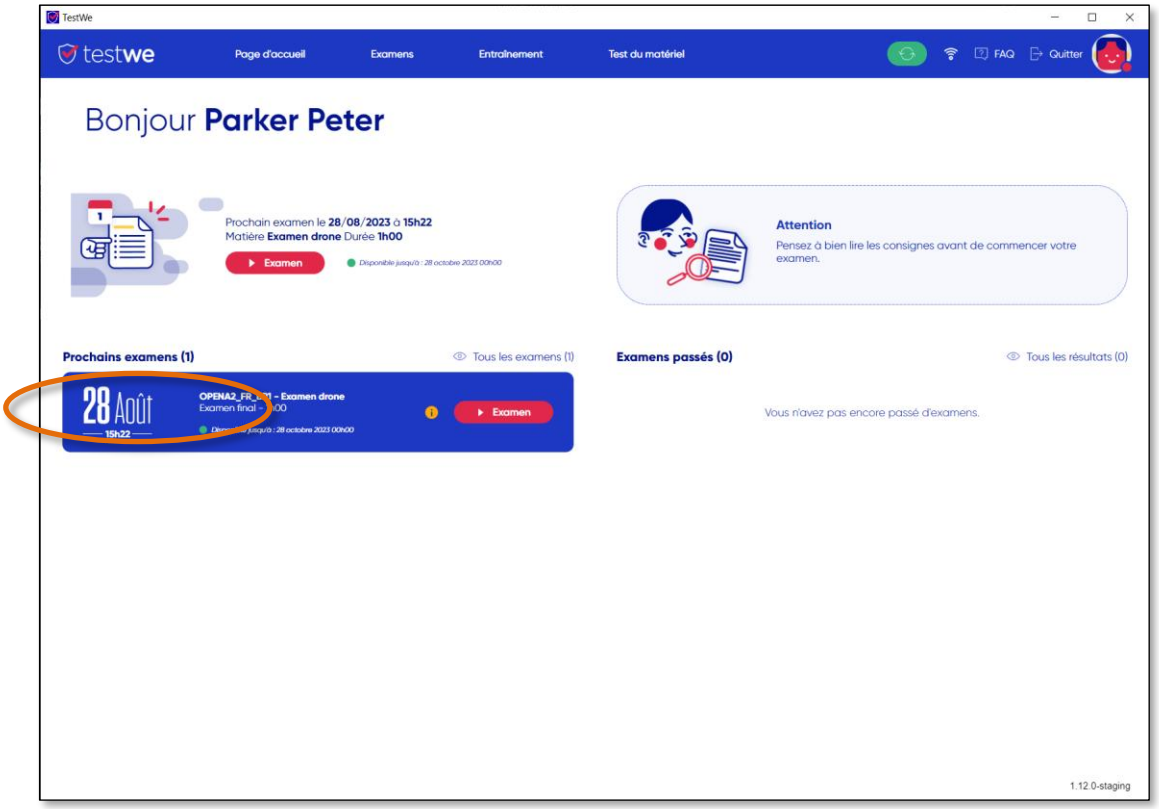
et pas de curieux auprès de vous…

La surveillance à distance induit des délais pour l'obtention des résultats finaux. Pour réussir l'examen, il faut que :

- Le taux de bonnes réponses soit supérieur ou égal à 75% (soit 23 réponses justes),
- **ET** que la surveillance à distance ait été validée (vérification d'identité, contrôle à 360°, respect des consignes).

Les résultats finaux peuvent ainsi être communiqués au plus tôt 72 heures ouvrées après la fin de l'épreuve.

Pour passer l'examen en ligne, vous devrez vous connecter à l'outil TestWe avec votre numéro de télépilote[8] ou l'adresse e-mail de votre compte AlphaTango et le mot de passe transmis par TestWe lors de la création de votre compte. Une fois connecté, cliquez sur la liste des « Prochains examens ».



[8] Celui-ci est notamment disponible sur votre attestation « OPEN A1/A3 » et sur votre compte AlphaTango.

Attention : toutes les applications autres que TestWe seront fermées par le logiciel au début de l'examen et sans vérification ou confirmation préalable. Pensez à sauvegarder vos documents ouverts !

Consultez également le guide du candidat *TestWe* pour des compléments sur le fonctionnement du logiciel et les conditions de surveillance de l'examen. Cela vous sera utile notamment pour vérifier la compatibilité de ces règles avec votre matériel et votre environnement.

Pour toute question relative au fonctionnement de l'outil d'examen :
https://support.testwe.eu/fr/etudiant/
Ou téléphone : 01 76 41 14 88.

3.2. L'examen en centre

NOTA : ne pas s'inscrire à l'examen en ligne et le passer en centre d'examen. En effet, les mesures de vérification sont différentes et vous risquez un refus de réussite à la surveillance et à la reconnaissance de votre identité.

Le processus d'inscription auprès du centre est décrit dans la section suivante de ce guide (4 Comment s'inscrire à l'examen ?). Plusieurs centres sont disponibles sur l'ensemble du territoire français (y compris Outre-mer). La liste évolutive des centres est disponible ici.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter CodeN'Go du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au **01 55 24 70 07** ou par courriel questions@codengo.fr

Il peut être utile d'appeler le centre d'examen juste avant votre départ pour vous y rendre afin de s'assurer que tout est prêt (matériel, réception du code de l'examen par le responsable du centre…).

Le support de l'examen, TestWe, est le même que pour le passage en ligne. En revanche, la surveillance à distance est désactivée et est assurée par le personnel du centre.

Pour accéder à l'examen, il vous faudra vous connecter à *TestWe* avec les paramètres reçus par mail de la part de TestWe à l'issue de votre inscription. Une fois connecté, plusieurs étapes de consignes et d'acceptation des conditions de l'examen sont proposées. À l'issue de cette phase et avant de démarrer le questionnaire, Le **code de l'examen** vous sera ensuite demandé. Il est connu uniquement du centre d'examen **et sera saisi par le personnel du centre**.

En l'absence de surveillance à distance, les résultats sont disponibles au plus tard 5 minutes après la fin de l'épreuve, sur votre compte AlphaTango. Un e-mail d'AlphaTango vous communiquera également le résultat.

Le jour de l'examen, présentez-vous au centre environ 15 minutes avant l'heure prévue de début d'examen et munissez-vous :

- D'une pièce d'identité (liste des pièces acceptées),
- De votre attestation OPEN A1/A3 (vous pouvez présenter une version dématérialisée).

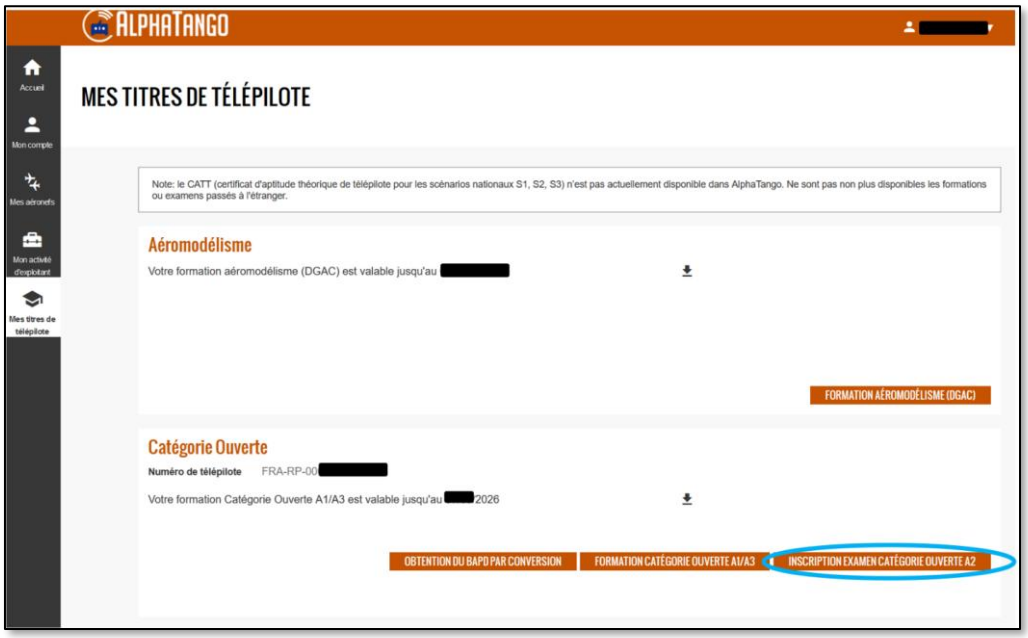
4. Comment s'inscrire à l'examen ?

Pour vous inscrire, vous devez suivre une démarche en plusieurs étapes qui vous permettra de certifier votre identité avant de vous inscrire à proprement parler à l'examen.

Pour cela, vous devez vous connecter à votre compte AlphaTango en tant que **personne physique**.

Rendez-vous sur l'onglet « Mes titres de télépilote ». Le portail vérifiera votre éligibilité, et notamment la validité de votre attestation « OPEN A1/A3 ». Vous verrez l'écran ci-dessous et pourrez alors sélectionner :

INSCRIPTION EXAMEN CATEGORIE OUVERTE A2



4.1. La vérification d'identité : une étape clé !

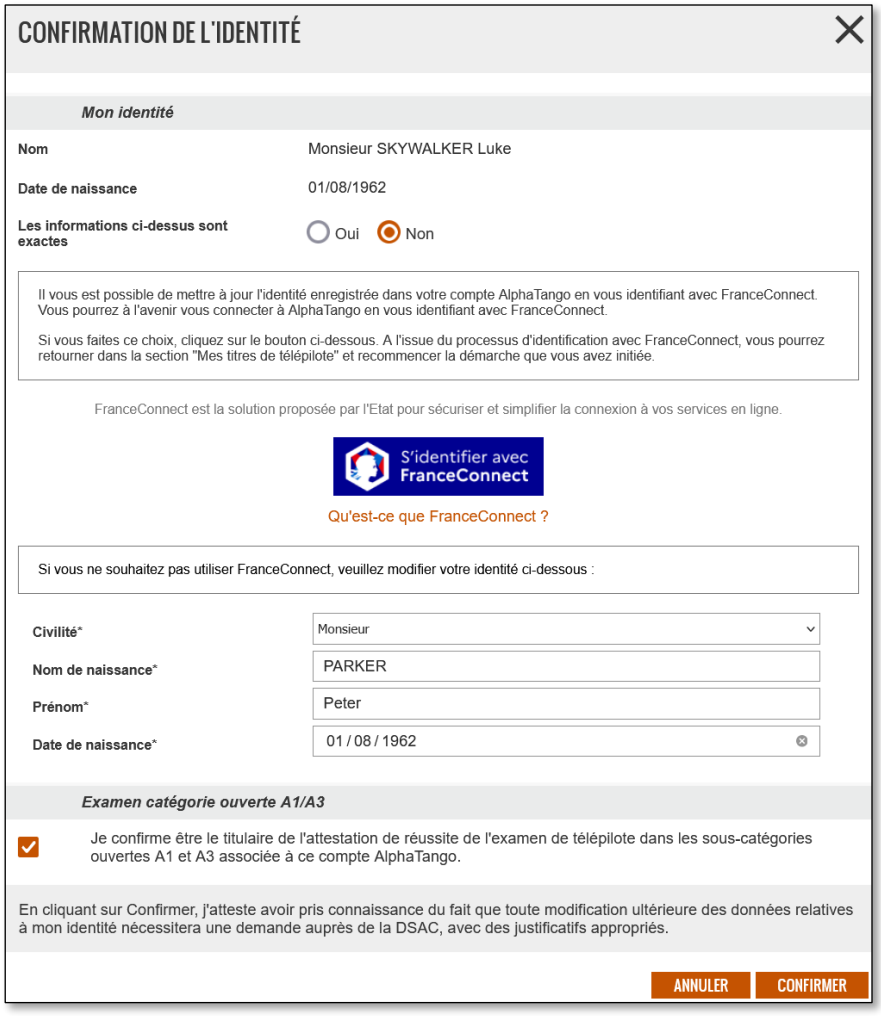
L'examen étant surveillé, il est indispensable que le candidat vérifie les données relatives à son état civil sur son compte AlphaTango, de manière à pouvoir vérifier que l'identité du candidat inscrit est bien celle du candidat qui passe l'examen. C'est pourquoi lors de toute inscription à l'examen OPEN A2 il vous est demandé de certifier votre identité[9].

[9] Cette démarche est également nécessaire avant tout téléchargement de l'attestation OPEN A1/A3 et plus généralement peut être réalisée à tout instant et indépendamment du passage de l'examen OPEN A2.

Si vous aviez déjà certifié votre identité, une fenêtre indiquera les données utilisées pour valider votre inscription. En cliquant sur « oui » vous pourrez confirmer votre identité et être titulaire de l'attestation de réussite « A1/A3 » :



Si vous n'aviez pas déjà certifié votre identité ou si vous souhaitez corriger les données, le processus d'inscription commencera par l'étape en page suivante.



Vous disposez de deux possibilités pour certifier votre état civil (type de compte, civilité, nom, prénom, date de naissance) :

1. **L'utilisation de FranceConnect**

Cette méthode de vérification importe les données d'état civil utilisées sur d'autres sites de l'administration française (compte de l'Assurance Maladie ou données de l'administration fiscale par exemple). Lors de l'import, vous devez confirmer ou corriger les données avant de les valider.

Attention, il n'est pas possible de modifier ces données par vous-même une fois certifiées !

2. **La déclaration sur l'honneur**

Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas utiliser FranceConnect, vous pouvez certifier manuellement les données concernant votre état civil.

Attention, à moins d'écraser les données en utilisant FranceConnect, il n'est pas possible de modifier ces données une fois certifiées !

4.2. Inscription à l'examen

Une fois l'identité confirmée, poursuivez l'inscription en indiquant vos choix (voir page suivante).



- La langue de l'examen désigne la langue **dans laquelle les questions seront posées**.
- La modalité de passage de l'examen : **en ligne** ou **en centre d'examen**.

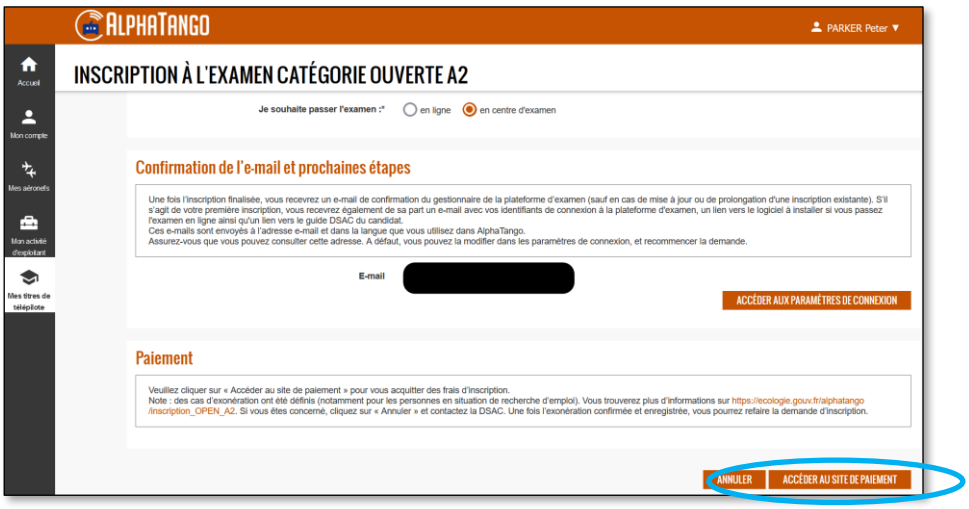
Pour l'examen en ligne, la fenêtre d'accessibilité à TestWe est de deux mois à compter de l'inscription.

Si vous choisissez de passer l'examen dans un centre, **vous devrez contacter le centre** pour y réserver un créneau de passage de l'examen. **Dans tous les cas, l'inscription dans AlphaTango doit être poursuivie, il n'est pas possible de s'inscrire à l'examen directement depuis ou auprès d'un centre**.

La liste des centres et leurs coordonnées est disponible ici.

Note : aucun frais supplémentaire ne doit vous être facturé lors de la prise de rendez-vous ou dans le centre de votre choix.

L'étape suivante est le paiement de l'examen :



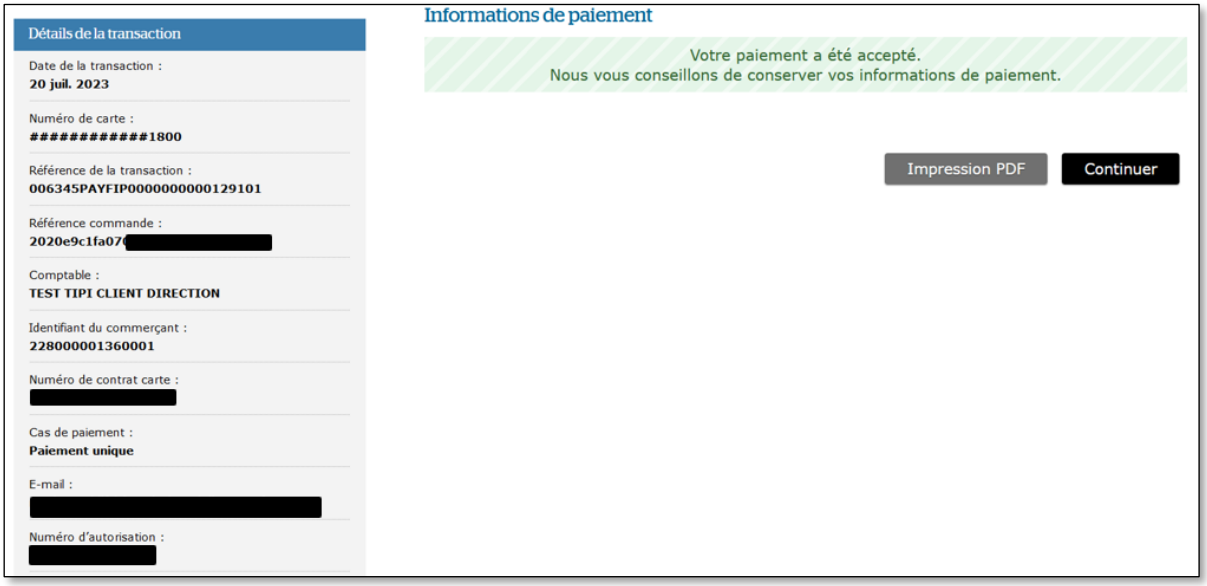
Le bouton **ACCÉDER AUX PARAMÈTRES DE CONNEXION** vous permet de vérifier ou modifier l'adresse e-mail qui vous permettra de vous connecter à *TestWe* ou à AlphaTango.

ATTENTION : la plateforme de paiement en ligne PayFiP n'accepte pas les adresses e-mails comportant d'autres caractères spéciaux que les caractères '.' (point), '_' (underscore) et '-' (trait d'union). **Notamment le caractère '+' (plus) est interdit**. En outre, le '.' (point) ne peut être placé en première position ou juste avant le '@' et ne doit pas apparaître de manière consécutive (deux fois ou plus). Pour renseigner une autre adresse e-mail, cliquez sur **ACCÉDER AUX PARAMÈTRES DE CONNEXION**.

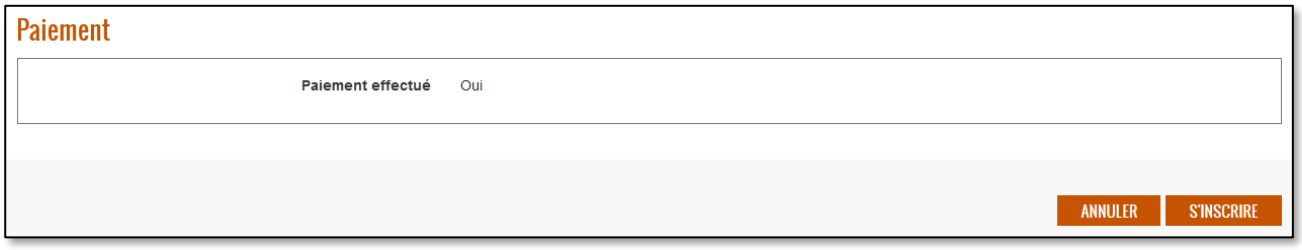
En cliquant sur le bouton **Accéder au site de paiement**, vous êtes redirigés vers le site PayFiP.gouv.fr vous permettant de payer votre inscription par carte bancaire.



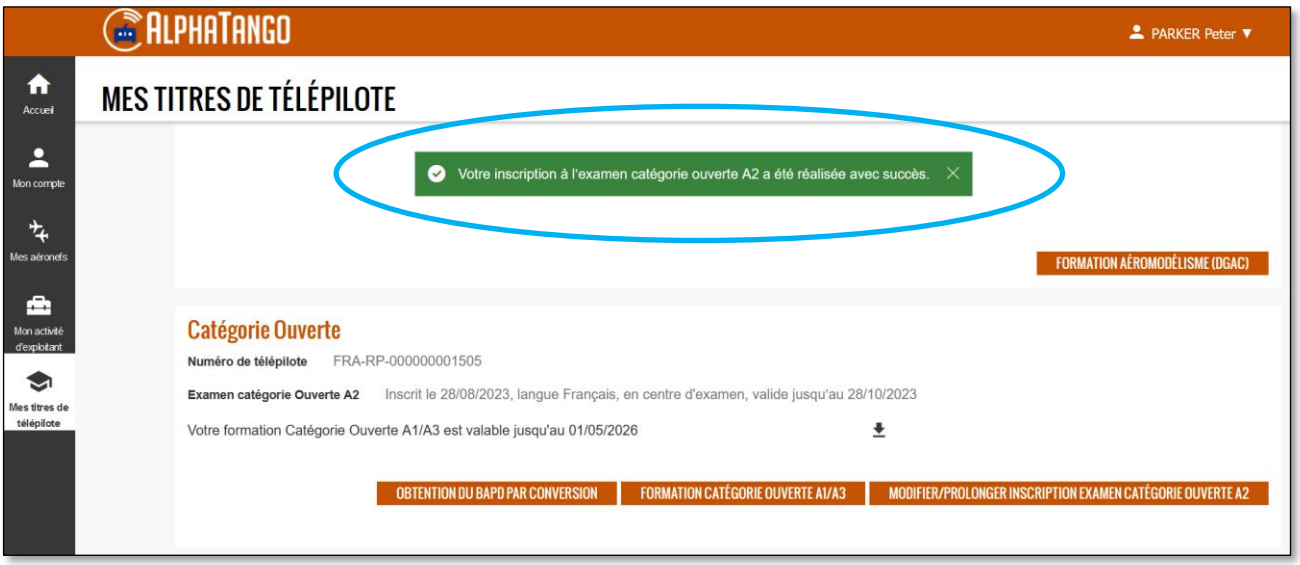
Seul paiement accepté :



En cliquant sur **Continuer**, vous êtes redirigés vers le formulaire d'inscription AlphaTango qui indique :



Cliquez alors sur **S'INSCRIRE** pour finaliser l'inscription via AlphaTango :



Une fois l'inscription validée, l'onglet « Mes titres de télépilote » affiche la date de validité de votre inscription. Depuis cet onglet, vous pouvez modifier l'inscription à l'examen :

- Modifier la langue de l'examen,
- Modifier la modalité de passage (le cas échéant, pensez à contacter le centre d'examen pour réserver ou annuler votre rendez-vous),
- Prolonger votre inscription (celle-ci ne pourra cependant pas dépasser la date limite de validité de votre attestation A1/A3, voir 5. Foire Aux Questions).

Une fois inscrit, vous devez passer l'examen **avant la première des deux échéances suivantes :**

- **2 mois après l'inscription,**
- **Avant la date de fin de validité de votre attestation « OPEN A1/A3 ».**

La démarche d'inscription à l'examen complémentaire OPEN A2 va entraîner l'envoi de deux e-mails de la part de *TestWe* :

1. **Un premier e-mail de création de compte** est envoyé lors de votre première inscription. Celui-ci comporte :
   a. Comme expéditeur : support@testwe.eu
   b. Comme objet : « [AlphaTango] Votre compte TestWe pour votre examen de télépilote d'UAS »
   c. Il contient également votre **identifiant de connexion à *TestWe* et votre mot de passe**.

⚠ ATTENTION ⚠

Pour vous identifier sur TestWe, vous pouvez au choix utiliser votre numéro de télépilote ou l'adresse e-mail utilisée pour vous connecter à votre compte AlphaTango.

Vous êtes fortement encouragés à modifier votre mot de passe lors de votre première connexion à *TestWe*.

Conservez précieusement et en toute sécurité ces paramètres de connexion

1. **Un deuxième e-mail** vous est envoyé par *TestWe* **une fois votre inscription finalisée** à Celui-ci comporte :
   a. Comme expéditeur : support@testwe.eu
   b. Comme objet : « [AlphaTango] Votre examen de télépilote d'UAS est disponible »
   c. Il vous informe que l'examen est disponible sur le logiciel *TestWe* et que vous pouvez vous y connecter dès à présent avec les paramètres du 1er e-mail de *TestWe*.

5. Foire Aux Questions

1. Comment bénéficier de l'exonération du paiement de l'examen ?

Les personnes en recherche d'emploi peuvent être exonérées des frais d'inscription. Vous devez pour cela, **et avant votre inscription en ligne**, contacter dsac-formation-telepilote-bf@aviation-civile.gouv.fr en transmettant un avis de situation de France Travail de moins de deux mois précisant **une date de début d'inscription sur les listes de demandeurs d'emplois** (attestation avec catégorisation, attestation des périodes d'inscription, courrier de confirmation d'inscription). L'exonération est valable pour **une** tentative de passage de l'examen.

2. Quand mon paiement est-il considéré consommé ?

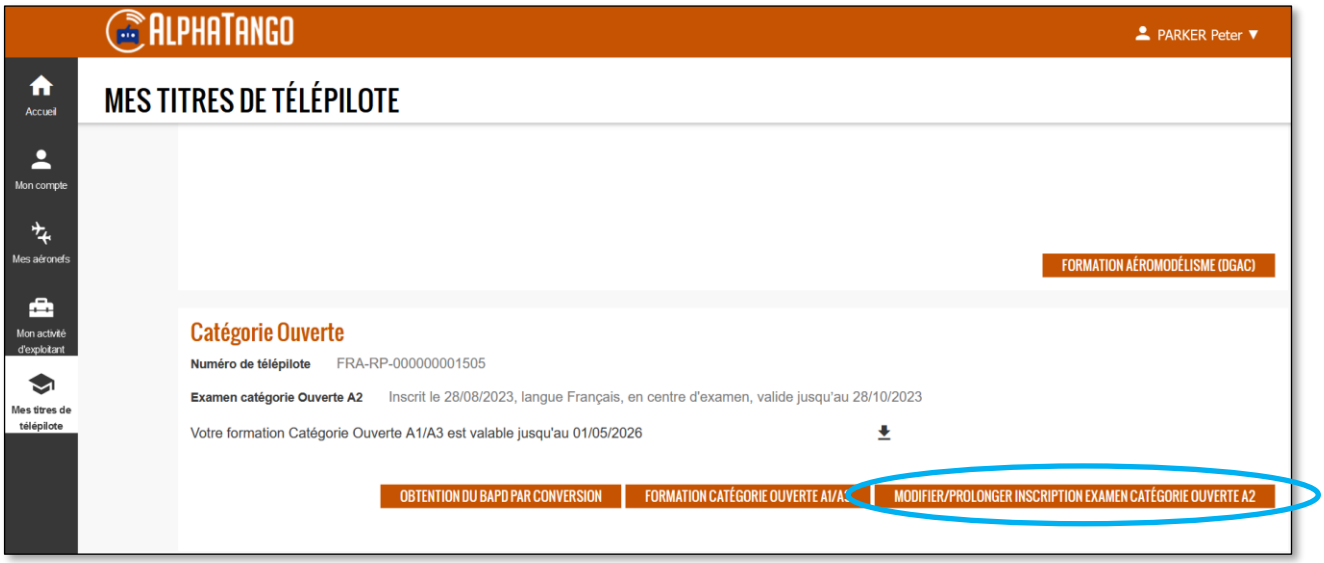
Le paiement des frais d'inscription est considéré consommé à compter du moment où vous avez démarré l'examen.

3. Que se passe-t-il si je n'ai pas passé mon examen avant la fin de validité de mon inscription ?

Une fois inscrit, vous pouvez consulter la date limite de passage de votre inscription. Elle est par défaut de deux mois à compter de la date d'inscription, sauf si votre attestation OPEN A1/A3 périme avant. Si vous ne passez pas l'examen avant la date limite, votre inscription sera annulée automatiquement. Si votre attestation OPEN A1/A3 n'est plus valide, vous ne pourrez pas vous réinscrire à l'examen OPEN A2 tant que vous ne l'aurez pas renouvelée. Vous devez pour cela repasser l'examen en ligne OPEN A1/A3.

Rappel : il est possible de prolonger votre inscription à l'examen OPEN A2 tant que votre attestation OPEN A1/A3 est valide. Rendez-vous sur l'onglet « Mes titres de télépilote » sur votre compte AlphaTango.

Votre paiement reste cependant acquis et vous n'aurez pas à repayer les frais d'inscription.



4. Je suis inscrit à l'examen : puis-je changer d'avis sur la modalité de passage en ligne / en centre ?

Tant que vous n'avez pas démarré votre examen, vous pouvez vous rendre sur l'onglet « Mes titres de télépilote » pour modifier votre inscription à l'examen. Vous pouvez alors changer la langue de l'examen ou modifier la modalité de passage (en centre ou en ligne).

Attention : si vous aviez prévu de passer l'examen en centre, pensez à annuler votre rendez-vous auprès de celui-ci. Inversement, pensez à contacter un centre avant de vous y rendre.

5. J'ai choisi l'examen en ligne mais avant de débuter l'examen je réalise que ma caméra / mon micro ne fonctionne pas ou que mon matériel n'est pas compatible. Puis-je changer la modalité de passage de l'examen ?

Le paiement de l'examen est acquis jusqu'à ce que vous commenciez l'examen, c'est-à-dire lorsque le chronomètre se déclenche avec la première question. Avant ce moment, il vous est toujours possible de modifier votre inscription pour la prolonger (tant que votre attestation OPEN A1/A3 est valide) ou opter pour un passage en centre d'examen. Pensez bien en revanche à contacter un centre de votre choix pour prendre rendez-vous.

6. Puis-je prolonger la durée de validité de mon inscription ?

Oui, rendez-vous pour cela sur votre compte AlphaTango, dans l'onglet « Mes titres de télépilote » puis dans le cadre « **Catégorie Ouverte** » cliquez sur **MODIFIER/PROLONGER INSCRIPTION EXAMEN CATÉGORIE OUVERTE A2**.

Votre inscription peut être prolongée tant que votre attestation OPEN A1/A3 est valide. Vous pouvez consulter la date de validité de votre inscription à l'examen OPEN A2 dans l'onglet « Mes titres de télépilote » de votre compte AlphaTango.

7. Puis-changer d'adresse e-mail une fois inscrit alors que je n'ai pas encore passé l'examen ?

Oui, vous pouvez modifier votre adresse e-mail de contact dans AlphaTango. Rendez-vous pour cela dans le menu « Mes titres de télépilote » puis cliquez sur **MODIFIER/PROLONGER MON INSCRIPTION EXAMEN CATEGORIE OUVERTE A2**. Lors du passage de l'examen, vous pourrez vous identifier sur le logiciel *TestWe* avec votre numéro de télépilote ou avec l'adresse e-mail utilisée pour vous connecter dans AlphaTango. Le mot de passe sera bien celui communiqué par *TestWe* lors de la création de votre compte à l'issue du processus d'inscription en ligne.



8. Comment réserver une place dans un centre d'examen ?

Si vous optez pour un passage en centre d'examen, une fois votre inscription validée sur votre compte AlphaTango, il convient de contacter le centre de votre choix pour y réserver un créneau d'examen. Les coordonnées des centres figurent sur la liste des centres ouverts à l'examen OPEN A2 :

https://drive.google.com/file/d/1Q6Y4XC9KnXAmIInoz_pokNV9XSu7yC9X/view

Il est recommandé de finaliser l'inscription à l'examen depuis votre compte AlphaTango avant de contacter un centre pour prendre rendez-vous.

Pour rappel, passer l'examen en centre ne génère aucun surcoût. Aucun paiement ne vous sera demandé sur place.

Le jour de l'examen, le personnel du centre vous demandera une pièce d'identité et une copie de votre attestation de réussite à l'examen OPEN A1/A3 (que vous pouvez présenter sous forme dématérialisée).

Pour toute question sur les examens en centre, n'hésitez pas à contacter notre fournisseur du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h au 01 55 24 70 07 ou par courriel questions@codengo.fr

9. J'ai échoué à l'examen. Quand puis-je me réinscrire ?

Vous pouvez vous réinscrire dès que les résultats de votre précédente tentative sont communiqués :

- Si vous avez passé l'examen en ligne, ces résultats sont connus une fois que les données de surveillance ont été vérifiées, soit au plus tôt 72 heures après la fin de l'examen.
- Si vous avez passé l'examen en centre, les résultats sont communiqués sur votre compte AlphaTango dans les 5 minutes après la validation de vos réponses.

10. Puis-je modifier mon état civil après l'avoir certifié ?

Une fois vos données d'état civil certifiées par déclaration ou via France Connect, toute modification doit faire l'objet d'une demande accompagnée de justificatifs auprès de assistance-alphatango@aviation-civile.gouv.fr.

11. Puis-je me faire rembourser mon inscription à l'examen OPEN A2 ?

Non, toute inscription est définitive et ne peut donner lieu à aucun remboursement

12. Puis-je obtenir une facture de l'examen OPEN A2 ?

Non car il s'agit d'une redevance.

ANNEXE : Synthèse des démarches

- Je vérifie que mon compte AlphaTango est créé et valide en tant que personne physique,
- Je certifie mon identité / état civil sur AlphaTango,
- Je m'inscris :
    - En centre d'examen
        - Je contacterai à l'issue de la démarche dans AlphaTango un centre d'examen pour réserver un créneau, **ou**
    - En ligne
        - Je vérifie que mon matériel et mon environnement sont **compatibles**
        - Je **télécharge** le logiciel *TestWe* une fois le lien de téléchargement reçu
    - Je **règle en ligne** mon droit de passage via le module PayFip ou je demande mon exonération à la DSAC en contactant : dsac-formation-telepilote-bf@aviation-civile.gouv.fr
    - Je finalise mon inscription dans mon compte AlphaTango et vérifie que mon inscription est bien prise en compte dans l'onglet « Mes titres de télépilote »,
    - Je m'assure d'avoir reçu le mail de *TestWe* avec mes paramètres de connexion au logiciel.
- Je passe mon examen :
    - En ligne :
        - avec mon numéro de télépilote ou mon adresse e-mail et mon mot de passe *TestWe*
        - Je respecte **l'intégralité** des consignes, sous peine d'échec **automatique**
    - En centre avec :
        - mon numéro de télépilote ou mon adresse e-mail et mon mot de passe *TestWe, **et***
        - un mot de passe qui sera saisi **par le personnel du centre**
    - **1 h** d'examen, **23 bonnes réponses** au moins (75% de bonnes réponses),
    - **3 thèmes** :
        - La météorologie (10 questions),
        - Les performances de vol des UAS (10 questions),
        - Les mesures d'atténuation technique et opérationnelle des risques au sol (10 questions).
    - Documents, calculatrice ou prise de notes **interdits.**
- Je consulte mes résultats sur AlphaTango :
    - Au moins 72 h ouvrées plus tard en cas de passage en ligne,
    - Quelques minutes après la fin de l'examen en cas de passage en centre.

Direction générale de l'Aviation civile
Direction de la sécurité de l'Aviation civile
Direction de programme drones
50, rue Henry Farman
75720 Paris cedex 15
Tél. : 33 (0)1 58 09 43 21
ecologie.gouv.fr